



CCI YONNE



Explorer un métier
pour bien s'orienter



MINI-STAGE DÉCOUVERTE

Pour quoi faire ?

Pour découvrir un métier en immersion dans le monde professionnel

Combien de temps ?

1 à 5 jours maximum par stage

Pour qui ? Quand ?

- > Collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et lycéens, pendant les vacances scolaires
- > Etudiants, en dehors des semaines réservées aux cours et au contrôle de connaissances

Dans quelle structure ?

Dans une entreprise, une administration, une association, chez un professionnel libéral

Que voudrais-tu faire comme métier



Face à la multitude de choix possibles... pas facile de répondre à cette question !

Si tu hésites, le **mini-stage découverte** est la solution. C'est l'occasion de :

- te familiariser avec le monde du travail
- découvrir les métiers qui t'intéressent
- te faire connaître d'un employeur pour un futur contrat en alternance...

QUELLE EST LA DÉMARCHE ?



1. Retirer une convention de stage auprès de la CCI (coordonnées ci-dessous)
2. Lire l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e)
3. Faire signer la convention de stage à l'entreprise et à tes parents en 3 exemplaires. La signature des parents est obligatoire, si tu es mineur(e)
4. Indiquer sur cette convention le métier que tu veux découvrir
5. Envoyer la convention à la CCI par courrier (en 3 exemplaires) ou par mail

Ton conseiller : Sylvie BODARD



CCI de l'Yonne
Direction Emploi-Formation
26 rue Etienne Dolet - CS 20286 - 89005 Auxerre Cedex



03 86 49 41 22 / 03 86 49 40 70



s.bodard@yonne.cci.fr / emploi.formation@yonne.cci.fr

www.cci89.fr

 CCI BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

 RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

 POINT
ORIENTATION - APPRENTISSAGE

 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE